

Le 13 septembre 2021

Directive supplémentaire à l'intention de toutes les écoles : Port du masque à l'école

Cher parent ou tuteur,

L'objet de la présente lettre est de vous informer qu'une directive supplémentaire de Santé publique sera mise en œuvre dès demain dans toutes les écoles publiques de la province pour au moins les deux prochaines semaines (du 14 au 24 septembre inclusivement). Si cette mesure doit être prolongée, vous en serez informé avant le 24 septembre. Cette directive est mise en place en raison de l'augmentation de l'activité de COVID-19 dans la province, et comme mesure de prévention de transmission, surtout avec les jeunes non-vaccinés.

Nous comprenons qu'il peut s'agir d'une période difficile pour vous et votre enfant, mais nous devons continuer de travailler ensemble pour protéger la santé et la sécurité de chacun contre la COVID-19.

La directive additionnelle de Santé publique est la suivante :

- Les élèves doivent porter un masque en tissu ou un masque jetable toute la journée à l'école, dans les aires communes ET dans les salles de classe. Le masque peut être enlevé pour manger, ou boire, et pendant l'activité physique uniquement.
- Le personnel **entièrement** vacciné (il doit s'être écoulé ≥ 14 jours depuis l'administration de la deuxième dose d'un vaccin contre la COVID-19 à deux doses approuvées OU depuis l'administration d'un vaccin à dose unique approuvé) peut retirer son masque dans la salle de classe pour enseigner, mais doit continuer à porter le masque dans les aires communes.

Toutes les écoles publiques de la province doivent observer les présentes directives.

En guise de rappel, si vous ou votre enfant ressentez des symptômes de la COVID-19, il faut :

1. S'inscrire en ligne pour effectuer un test en cliquant sur "Faites-vous tester" sur le site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick -coronavirus (www.gnb.ca/coronavirus); **ou**
2. Contacter Télé-Soins 811; **ou**
3. Communiquer avec votre prestataire de soins de santé.

Nous vous remercions pour votre collaboration. Sachez que l'école demeure sécuritaire en raison des protocoles sanitaires rigoureux.

Merci de votre collaboration,



Dr. Cristin Muecke, MD, MSc, FRCPC
Médecin-hygiéniste
Ministère de la Santé



pour Marcel Lavoie
Sous-ministre
Ministère de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance